

# SIRIUS

**Capacités professionnelles dans les écoles concernant  
l'éducation des enfants issus de l'immigration**

**Étude des mesures politiques dans les pays du réseau Sirius**



# **SIRIUS**

CAPACITÉS PROFESSIONNELLES DANS LES ÉCOLES CONCERNANT  
L'ÉDUCATION DES ENFANTS ISSUS DE L'IMMIGRATION

ÉTUDE DES MESURES POLITIQUES DANS LES PAYS DU RÉSEAU SIRIUS

**SABINE SEVERIENS AND TOM TUDJMAN**

© per la present edició: Kit-book, 2013  
C/Mallorca, 144, 1.º, 2.ª  
08036, Barcelona  
Tel.: 934.518.936  
Fax: 933.238.362  
B-64039241  
[www.kit-book.net](http://www.kit-book.net)  
Correu electrònic: [kit@kit-book.net](mailto:kit@kit-book.net)

Disseny de l'interior: Kit-book  
Disseny de la coberta: Kit-book

«The reproduction of all or part of this work, regardless of means, electronic or mechanical, is forbidden without the written consent of the authors and the editor».

«SIRIUS is not responsible for the opinions expressed in this publication».

## INDEX

0. Synthèse .....	9
1. Introduction.....	11
1.1 Contexte du présent rapport.....	11
1.2 Brève présentation des publications disponibles sur les capacités professionnelles .....	12
1.3 Question principale .....	15
2. Méthode.....	17
3. Résultats .....	19
3.1 Enseignants.....	19
3.1.1 Apprentissage dans une seconde langue .....	19
3.1.2 Cadre d'enseignement et d'apprentissage.....	23
3.2 Parents d'élèves et relations entre la communauté et l'école .....	28
3.3 Chefs d'établissement .....	30
3.4 Programmes à objectifs multiples .....	30
3.5 Augmentation et renforcement du nombre d'enseignants issus de l'immigration.....	33
3.6 Plans et élaboration de politiques .....	35
4. Conclusions.....	41
4.1 Synthèse .....	41
4.2 Comparaison avec les études publiées .....	44
4.3 Recommandations provisoires .....	46



Ce rapport présente les résultats d'une enquête menée dans les pays du réseau Sirius. Nous remercions tous les coordinateurs nationaux qui ont répondu à notre questionnaire, interrogé d'autres personnes dans leur pays et se sont efforcés d'apporter des réponses aussi précises que possible.





## 0. SYNTHÈSE

Le présent rapport décrit les résultats d'une enquête menée dans les pays du réseau Sirius. Sirius est un réseau européen dont la mission est d'aider à réduire l'écart, en termes de réussite scolaire, entre les élèves autochtones et ceux issus de l'immigration. L'enquête a été menée dans le cadre du module de travail n°2 sur la scolarisation et avait pour objectif de répondre à la question suivante: «Quelles mesures politiques et quels plans d'action ont pour but de renforcer les capacités professionnelles des écoles concernant les spécificités de l'éducation des enfants issus de l'immigration?»

Les résultats montrent que la plupart des politiques sont axées sur les enseignants et plus particulièrement sur l'apprentissage dans une seconde langue, ainsi que sur le cadre d'apprentissage et d'enseignement. Elles sont beaucoup moins tournées vers le renforcement des capacités chez les chefs d'établissement et les parents d'élèves et s'orientent peu vers les relations entre l'école et la communauté.

Il semble que la plupart des pays considèrent la compétence dans la langue d'apprentissage comme un élément clé de la réussite scolaire. Lors de leur formation initiale, les enseignants participent à quelques activités sur l'enseignement dans une seconde langue, mais la plupart des formations sur ce thème interviennent en cours de carrière ou sous forme de modules de formation professionnelle. L'apprentissage joint dans une seconde langue et dans la langue maternelle, ainsi que l'introduction d'un apprentissage intégré d'un contenu et d'une langue semble se limiter à quelques expériences innovantes ou sporadiques.

La plupart des politiques axées sur le cadre d'enseignement et d'apprentissage débouchent sur l'offre de modules de formation des enseignants à des compétences pratiques générales ainsi qu'à la gestion des différences ethniques/culturelles. Certains pays adoptent une approche globale au niveau tous les établissements scolaires, tandis que d'autres pays développent des centres d'expertise, sous forme de réseaux entre les universités et les instituts de formation des enseignants. En outre, on élabore des programmes comportant une multitude d'objectifs et d'activités qui varient d'un pays à l'autre. Certains programmes sont à la fois axés sur l'apprentissage de la seconde langue et sur le cadre d'enseignement et d'apprentissage. En parallèle, d'autres pays décrivent les mesures prises par leur ministère de l'Éducation, qui fixe un cadre général ou une série de principes. Dans certains cas, les écoles sont obligées de solliciter des financements supplémentaires. Enfin, nous parlerons des politiques qui

débouchent sur des projets visant à accroître et/ou renforcer le nombre d'enseignants issus de l'immigration. Cela peut aller de la publication d'offres d'emploi dans des médias spécifiques et du soutien actif de réseaux d'enseignants issus de l'immigration à des quotas d'enseignants issus de l'immigration.

En ce qui concerne les politiques ultérieures, dans six des pays du réseau Sirius, l'élaboration de politiques demeure incertaine, pendant que deux autres pays continuent de développer leurs politiques à une assez petite échelle et que deux derniers pays renforcent des mesures déjà adoptées et innovent. Le développement des politiques s'oriente dans au moins deux directions distinctes: l'apprentissage dans une seconde langue continue d'être un axe fort, tandis que des politiques visant à faire porter l'attention sur les besoins individuels des élèves sont également en cours d'élaboration.

Une comparaison minutieuse des résultats de notre enquête avec les publications disponibles sur les capacités professionnelles requises afin d'offrir une éducation de qualité aux enfants issus de l'immigration nous a permis de dégager provisoirement un ensemble de recommandations. Si nous avons effectué cette comparaison avec autant de précaution, c'est que nous sommes conscients que les résultats de l'enquête ne sont pas basés sur une vaste quantité de données englobant toutes les politiques des pays du réseau Sirius, mais simplement sur des données relatives à des bonnes pratiques, ainsi que sur de brèves descriptions des mesures ciblées et générales adoptées dans chaque pays. Notre principale recommandation est d'apporter plus de cohérence dans l'élaboration des programmes stratégiques de renforcement des capacités. En outre, certains points clés mis en avant dans les publications disponibles doivent être renforcés: il s'agit notamment de la formation des professionnels concernant l'apprentissage joint dans une seconde langue et dans la langue maternelle, l'introduction de l'apprentissage intégré d'un contenu et d'une langue, ainsi que l'organisation positive de l'espace dans la salle de classe. Il faut également renforcer l'implication des parents, le lien entre l'école et la communauté, ainsi que les capacités professionnelles des chefs d'établissement.

La stratégie qui paraît la plus prometteuse consiste à consolider les réseaux d'enseignants (issus de l'immigration) et à établir des centres d'expertise ou des réseaux entre les universités, les instituts de formation des enseignants et les écoles. Enfin, au vu des problèmes liés aux exigences en matière de qualification des enseignants, nous conseillons un approfondissement des études sur les différents systèmes permettant 1) d'évaluer et 2) d'aider à former les enseignants qui travaillent auprès d'élèves/étudiants issus de l'immigration.

## 1. INTRODUCTION

Dans ce premier chapitre, nous décrirons le contexte dans lequel s'inscrit ce rapport, avant de présenter rapidement les publications disponibles sur la question des capacités professionnelles dans les écoles et d'indiquer la question à laquelle nous tenterons de répondre.

### 1.1 Contexte du présent rapport

Le réseau Sirius, créé début 2012, rassemble 13 pays. La principale mission de Sirius est d'aider à réduire l'écart, en termes de réussite scolaire, entre les étudiants autochtones et ceux issus de l'immigration (projet de déclaration de principes de Sirius, 2012). On observe chez les étudiants issus de l'immigration un taux d'abandon des études plus élevé, une surreprésentation dans les cursus éducatifs de niveau inférieur, ainsi que des scores inférieurs au test PISA en mathématiques, en sciences et en langues.

Dans la déclaration de principes (projet de déclaration d'octobre 2012), le réseau Sirius est décrit ainsi:

*SIRIUS is a European platform for collaboration among policy makers, researchers and practitioners to facilitate exchange of ideas and transfer of information and knowledge. The network was established to promote development of national and EU policies that are based on evidence and tested in practice.*

Sirius s'efforce de développer «une communauté d'apprentissage professionnelle et influente dans toute l'Europe, afin de réformer l'éducation offerte aux enfants et aux jeunes issus de l'immigration dans l'UE» (p.5, projet de déclaration de principes de Sirius de 2012).

Trois thématiques ont été sélectionnées conformément à l'appel d'offre initial de l'UE ayant débouché sur la création du réseau Sirius: la mise en œuvre des politiques, la scolarisation et le soutien pédagogique. À chaque thématique correspondent un module de travail et des activités spécifiques. Le présent rapport est l'un des premiers résultats de nos activités dans le domaine de la scolarisation (module de travail n°2).

Cette activité spécifique consistait en la conduite d'une enquête sur les capacités professionnelles auprès des coordinateurs nationaux du réseau Sirius. La présence de capacités professionnelles est l'une des principales caractéristiques des écoles les plus efficaces. Elle se rapporte à la qualité du personnel et à la mesure dans laquelle une école est bien une organisation d'apprentissage. Le module de travail n°2 est axé sur ce thème dans le but de rapprocher Sirius de son objectif principal, à savoir réduire l'écart, en termes de réussite scolaire, entre les élèves autochtones et ceux issus de l'immigration.

## **1.2 Brève présentation des publications disponibles sur les capacités professionnelles**

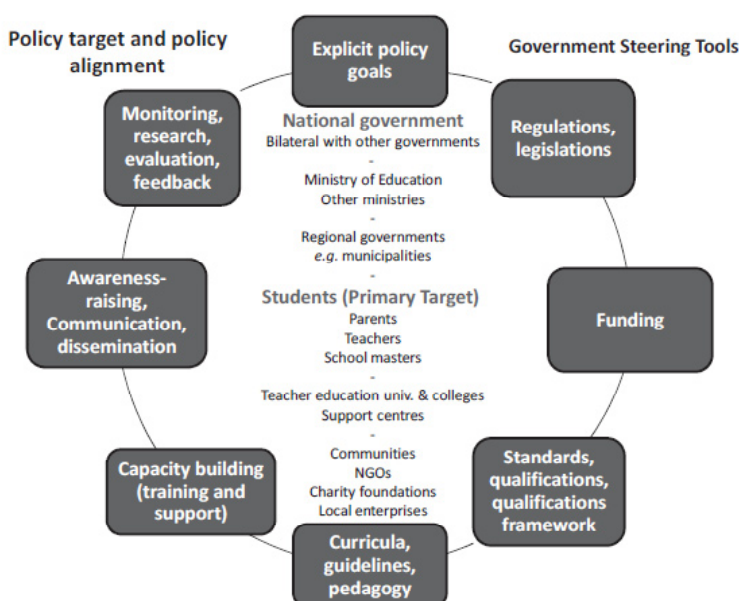
Vous trouverez ci-dessous un schéma extrait du rapport de l'OCDE intitulé «Comblent l'écart pour les élèves immigrés» (2010), qui récapitule les études de chaque pays concernant l'éducation des élèves issus de l'immigration. L'un des cadres du schéma se rapporte au renforcement des capacités, en particulier dans le domaine de la formation et du soutien pour les chefs d'établissement et les enseignants. Le présent rapport se concentre sur cette question spécifique au sein de la chaîne d'instruments d'orientation de la politique de formation des migrants.

Le rapport de l'OCDE avance que les enseignants et les chefs d'établissement doivent être formés sur la question de la diversité et acquérir plus de compétences concernant l'apprentissage dans une seconde langue. Le savoir-faire disponible dans l'établissement dans ce domaine spécifique est déterminant pour la qualité de l'éducation des enfants immigrés. En premier lieu, ce rapport affirme que la compétence dans la langue d'enseignement est un facteur clé de réussite scolaire. Cela signifie que les enseignants doivent savoir gérer des groupes d'élèves ayant différentes langues maternelles. Le rapport de l'OCDE intervient en faveur d'une politique linguistique claire et précise applicable à la totalité du système éducatif. Elle doit porter sur les points suivants: un cursus mis au point de manière centralisée, en accordant une attention particulière aux problèmes de mise en œuvre dans les établissements scolaires, c'est-à-dire en veillant à disposer d'un nombre suffisant d'enseignants qualifiés; des supports d'évaluation des compétences linguistiques; une stimulation des facultés langagières à un stade précoce; l'obtention du soutien des parents vis-à-vis de l'apprentissage de la langue; une attention particulière à l'utilisation de la langue dans un cadre académique; l'intégration de l'apprentissage de la langue à l'apprentissage d'autres savoirs; une

aide pour les élèves qui intègrent le système à un âge avancé et enfin, une valorisation et une validation des compétences dans la langue maternelle.

Outre l'importance de la politique linguistique, l'OCDE indique quels sont les éléments essentiels du cadre d'enseignement et d'apprentissage qui devraient être mis en place afin d'aider les élèves issus de l'immigration à réussir à l'école. Les éléments cités sont les suivants: évaluation formative, enseignement différencié, climat de sécurité et de discipline dans les salles de classe et l'établissement, attentes élevées, direction collaborative de l'établissement, suivi et évaluation des progrès, partage des bonnes pratiques et coopération avec les parents d'élèves et les communautés locales (OCDE, 2010, p.55). Cela signifie que les enseignants et les chefs d'établissement qui sont compétents dans les domaines cités sont plus efficaces dans leurs efforts pour assurer la réussite scolaire des élèves issus de l'immigration. Cela signifie également que le renforcement des capacités dans les écoles devrait être axé sur ces domaines en particulier. De plus, l'OCDE constate une augmentation de la disparité entre une population étudiante aux origines très diverses et un corps enseignant aux origines homogènes. Le rapport avance que «les maîtres issus de l'immigration, qui connaissent bien le vécu, la culture et la langue des élèves immigrés, peuvent servir de modèles et donner plus d'assurance et de motivation à ces élèves. Ils peuvent aussi assurer une fonction importante de liaison entre les parents et l'école et rapprocher les familles des établissements scolaires.» (OCDE, 2010, p. 58).

Figure 1.1. Steering tools for migrant education policy



Récemment, Mmes et MM. Severiens, Wolff, Van Herpen et Nijveld (2012)<sup>1</sup> ont étudié diverses publications afin de déterminer l'influence qu'ont les compétences des enseignants dans les écoles en milieu urbain. Cette étude était en partie l'aboutissement d'un projet de l'OCDE sur l'enseignement auprès d'élèves issus de la diversité (Burns et Shadoian-Gersing, 2010)<sup>2</sup>. Les conclusions de l'étude ont permis de dégager cinq domaines d'expertise primordiaux: 1) apprentissage dans la seconde langue – les enseignants doivent savoir aider l'élève à améliorer ses compétences linguistiques lorsque la langue d'enseignement n'est pas la langue maternelle de l'élève; 2) didactique – les enseignants doivent connaître les méthodes de différenciation, 3) interaction sociale et identité – les enseignants doivent savoir gérer les stéréotypes, les dynamiques de groupe ainsi que le développement de l'identité, dont l'identité ethnique; 4) implication des parents – les enseignants doivent savoir comment se mettre en contact avec des parents de diverses origines et les impliquer; enfin 5) écoles et communauté – les enseignants doivent être capables d'établir et d'entretenir des relations avec les organismes communautaires. Dans le même temps, les écoles les plus efficaces auprès des populations issues de la diversité ont besoin de chefs d'établissement capables de veiller à la compétence du personnel dans ces domaines spécifiques.

Dans les conclusions du Conseil de 2009<sup>3</sup> sur l'éducation des enfants issus de l'immigration et bien que ce terme ne soit pas employé, la capacité professionnelle est l'un des thèmes abordés. En effet, le Conseil émet la remarque suivante:

«Il convient d'encourager les formations spécialisées dans la gestion de la diversité linguistique et culturelle, ainsi que le développement de compétences interculturelles, afin d'aider les autorités scolaires, les chefs d'établissement, les enseignants et le personnel administratif à s'adapter aux besoins des écoles ou des classes comportant des élèves issus de l'immigration et à tirer pleinement parti de leur potentiel. Il faudrait également s'interroger, par exemple, sur les moyens d'adapter les méthodes d'enseignement, le matériel pédagogique et les programmes d'études à l'ensemble des élèves, indépendamment de leur origine, de continuer à attirer et à

---

1. Severiens, S., Wolff, R., Van Herpen, S. & Nijveld, B., *Lesgeven in de grote stad. Een overzicht van de literatuur en een curriculum scan*. [Enseignement à des élèves issus de la diversité. Étude des publications et examen des programmes d'enseignement.] Rotterdam, Risbo, 2012.

2. Burns, T., et Shadoian-Gersing, V. (rédactrices), (2010). *Educating Teachers for Diversity. Meeting the Challenge*. [Formation des enseignants à la diversité: relever le défi] Paris, OCDE, 2010.

3. Conclusions du Conseil sur l'éducation des enfants issus l'immigration, 78<sup>e</sup> réunion du Conseil sur l'ÉDUCATION, LA JEUNESSE ET LA CULTURE, Bruxelles, 26 novembre 2009.

garder les meilleurs enseignants dans les établissements sous-performants, de renforcer la fonction de direction dans de telles circonstances ainsi que d'accroître — conformément aux procédures nationales — le nombre d'enseignants eux-mêmes issus de l'immigration.»

En outre, le Conseil invite les États membres à (entre autres mesures) «proposer aux chefs d'établissement, aux enseignants et au personnel administratif des formations spécialisées dans la gestion de la diversité linguistique et culturelle et l'acquisition de compétences interculturelles».

Cette brève présentation montre clairement quels sont les besoins en termes de capacités professionnelles. La question est de savoir dans quelle mesure les recommandations émises dans ces publications sont déjà mises en pratique. Le réseau Sirius se charge justement de cette mission. Avant de poursuivre les travaux d'élaboration de politiques, nous avons réalisé une enquête afin de connaître l'état actuel des choses dans ce domaine dans chacun des pays du réseau Sirius.

### **1.3 Question principale**

La principale question à laquelle nous répondons dans le présent rapport est la suivante:

«Quelles mesures politiques et quels plans d'action ont pour but de renforcer les capacités professionnelles des écoles concernant les spécificités de l'éducation des enfants issus de l'immigration?»

Nous nous efforçons de distinguer les mesures «ciblées» des mesures «générales». Par «mesures ciblées», nous entendons une politique qui cible les immigrés ou les enfants issus de minorités. Par exemple, il peut s'agir de politiques linguistiques ou de formations visant l'acquisition de compétences multiculturelles par les enseignants. Par «mesures générales», nous entendons une politique qui concerne l'ensemble de la population scolaire mais qui, en théorie, peut également profiter aux élèves issus de l'immigration. Il peut s'agir, par exemples, de modules de formation des enseignants axés sur la différenciation ou les compétences nécessaires pour assurer le lien avec les organismes communautaires.





## 2. MÉTHODE

Les membres du comité directeur de Sirius ont mis au point et validé un questionnaire comportant des questions ouvertes (voir annexe1). Les capacités professionnelles des écoles se rapportent à la qualité des enseignants, ainsi que du chef d'établissement et des autres membres du personnel de l'école. Nous nous basons sur la définition de Bender Sebring, Allensworth, Bryk, Easton et Luppescu (2006)<sup>4</sup>, qui voient les capacités professionnelles comme l'un des piliers de l'amélioration de l'enseignement.

«Alors que les parents sont les premiers à enseigner à leurs enfants, la faculté est le lieu où les étudiants libèrent leur potentiel intellectuel. Afin d'améliorer le taux de réussite de manière à ce que la plupart des étudiants atteignent un degré élevé d'éducation universitaire, il faut changer en profondeur les capacités des enseignants, à savoir leurs connaissances du contenu, leurs compétences pédagogiques et leurs aptitudes à travailler en collaboration. Nous appelons cet ensemble d'aptitudes humaines et sociales «capacité professionnelle». Précisons que la capacité professionnelle englobe la qualité du corps enseignant et du personnel recruté dans l'école, leurs convictions et valeurs fondamentales concernant leur responsabilité dans l'introduction d'un changement, la qualité de la formation professionnelle continue portant sur des efforts d'amélioration à l'échelle locale, ainsi que la capacité de tous les membres du personnel à travailler en collaboration, afin de former une communauté professionnelle soudée, qui cherche à améliorer l'enseignement et l'apprentissage.» (Bender Sebring et al, 2006, p. 12).

Dans ce domaine, les politiques et les bonnes pratiques ont généralement pour but d'améliorer la qualité de l'éducation offerte en s'appuyant sur les professionnels de l'école. Elles peuvent porter sur la formation des enseignants (avant leur entrée en fonction et en cours de carrière) ainsi que sur la formation professionnelle continue (des enseignants, chefs d'établissement et autres membres du personnel de l'école).

---

4 Bender Sebring, Allensworth, Bryk, Easton et Luppescu, *The essential supports for school improvement* [Points d'appuis principaux pour une amélioration de l'enseignement], Chicago, Consortium de recherche sur les écoles de Chicago, 2006.

En juin 2012, le questionnaire a été envoyé à tous les coordinateurs nationaux de notre réseau. En septembre 2012, nous avons recueilli les réponses des coordinateurs nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Estonie, Grèce, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas et Roumanie<sup>5</sup>.

Nous avons élaboré une grille de lecture des données au moment de l'analyse des résultats. La conclusion du présent rapport compare cette grille de lecture aux publications évoquées dans ce premier chapitre. Cette comparaison est effectuée avec précaution, car nous sommes conscients que cette grille de lecture n'est pas basée sur une vaste quantité de données englobant toutes les politiques, mais simplement sur des données relatives à des bonnes pratiques, ainsi que sur de brèves descriptions des mesures ciblées et générales adoptées dans chaque pays.

---

5. Pour diverses raisons, l'Espagne, la Finlande et l'Italie n'ont pas pris part à l'enquête du module de travail n°2.

### **3. RÉSULTATS**

Le présent chapitre décrit les réponses des pays du réseau Sirius. Nous commençons par décrire la situation actuelle (paragraphe 1 à 5) avant de décrire l'élaboration de plans et d'une politique (paragraphe 6). Nous aborderons la situation actuelle sous l'angle de cinq thèmes distincts. Le premier paragraphe s'intéresse aux politiques directement axées sur le renforcement des capacités des enseignants. Le deuxième paragraphe porte sur le renforcement des capacités des parents et sur le lien entre l'école et la communauté, tandis que le troisième paragraphe se concentre sur le renforcement des capacités des chefs d'établissement. Le quatrième paragraphe rappelle quels sont les programmes stratégiques, qui se focalisent sur plusieurs points. Enfin, le cinquième paragraphe décrit les politiques dont l'objectif est d'accroître le nombre d'enseignants issus de l'immigration et de renforcer leur présence.

Chaque paragraphe débute par une description générale suivie des mesures prises par chaque pays (présentés par ordre alphabétique).

#### **3.1 Enseignants**

Dans ce paragraphe, nous décrivons les bonnes pratiques et les politiques portant sur la formation professionnelle des enseignants, avant leur entrée en fonction et au cours de leur carrière. Nous opérons une distinction entre tout ce qui porte sur l'apprentissage dans une seconde langue et ce qui se concentre sur le cadre d'enseignement et d'apprentissage.

##### **3.1.1 Apprentissage dans une seconde langue**

La plupart des pays organisent des activités, lors de formations professionnelles s'adressant aux enseignants déjà en poste, tandis que d'autres offrent des formations initiales aux futurs enseignants. En outre, certains pays ont mis en place des centres d'expertise, tandis que d'autres mettent sur pied des projets pédagogiques spécifiques, ou forment des enseignants à encadrer des classes d'accueil.

## Formation au cours des études et en cours de carrière

La plupart des mesures et bonnes pratiques ciblées citent des modules de formation en cours de carrière, qui ont pour but d'aider les enseignants à acquérir les compétences nécessaires pour enseigner à des élèves dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle. En réalité, seules l'Autriche et la Grèce mentionnent clairement l'existence de modules de formation des futurs enseignants dans ce domaine. Certaines mesures sont également axées sur l'apprentissage en langue maternelle, par exemple en Autriche et en Lettonie. Ces mesures tentent de promouvoir une progression dans la seconde langue aussi bien que dans la langue maternelle. La Lituanie a adopté une mesure portant sur la langue de la «majorité» dans les écoles accueillant des minorités: la nouvelle loi lituanienne de 2011 sur l'éducation impose davantage d'heures d'enseignement du lituanien dans les écoles où les élèves appartiennent à des minorités. L'Estonie est le seul pays à avoir adopté le concept d'apprentissage intégré d'un contenu et d'une langue (AICL). Du point de vue de la recherche, ce concept semble très prometteur en termes d'efficacité de l'apprentissage dans une seconde langue (Elbers, 2011)<sup>6</sup>.

Ci-dessous, vous trouverez un bref résumé des réponses reçues concernant ce domaine précis.

Mesure ciblée: L'**Autriche** déclare avoir mis en place trois mesures dans ce domaine: un module de soutien linguistique précoce intégré à la formation initiale des enseignants pour l'éducation en maternelle et primaire, un diplôme pour les enseignants qui parlent la langue maternelle d'une minorité (depuis 1992) et deux sites Internet d'aide aux enseignants.

Mesure générale: **Estonie**: En 2008, le concept d'apprentissage intégré d'un contenu et d'une langue (AICL) a été officiellement adopté. Cela a donné lieu à la publication d'un manuel à ce sujet ainsi qu'à une série de formations pour les enseignants. Cette mesure s'adressait aux élèves de langue maternelle russe. Toutefois, ce concept fonctionne bien pour les enfants immigrés d'autres origines également.

---

6. Elbers, E., *Learning and social interaction in culturally diverse classrooms* [Apprentissage et interaction sociale dans les classes qui rassemblent plusieurs cultures], dans K.S. Littleton, C. Wood et J. Kleine Staarman (rédacteurs), *International Handbook of Psychology in Education*, Bingley, Emerald, 2010.

Mesure ciblée: **Grèce**: Ce pays a adopté plusieurs mesures. Depuis la fin des années 1990, de nombreux instituts de formation des maîtres ont commencé à offrir des cours sur l'enseignement du grec langue seconde, certains cursus proposant également des cours sur le bilinguisme et l'éducation bilingue. Il existe depuis longtemps un programme d'envergure nationale intitulé: «Éducation des étudiants immigrés et rapatriés» qui pilote la formation continue, le soutien apporté aux enseignants ordinaires chargés d'enseigner le grec langue seconde ainsi que les cours d'été.

Bonne pratique: **Lettonie**: Le projet d'éducation bilingue a été organisé par les instituts de formation continue des enseignants et avait pour objectif de mettre au point un programme d'enseignement et des manuels. Le modèle adopté permet de veiller à la préservation de la langue maternelle de l'élève, parallèlement à un apprentissage réussi de la langue d'enseignement. Les résultats des examens nationaux ont montré que les élèves d'écoles bilingues présentent un taux de réussite académique équivalent à celui des élèves inscrits dans des écoles classiques. En outre, les compétences dans la langue d'enseignement (le letton) étaient élevées, tout comme les compétences dans la langue maternelle. La mise en œuvre de ce projet de large envergure a débuté en 1998 et, depuis lors, on a recensé la participation de 170 écoles.

Bonne pratique: **Lituanie**: Formation des enseignants dans les écoles dont les élèves parlent des langues minoritaires. Cette bonne pratique a été mise en application en vertu de la nouvelle loi de 2011 sur l'éducation, qui impose davantage d'heures d'enseignement du lituanien dans les écoles accueillant des minorités. Les enseignants issus d'une minorité reçoivent une formation supplémentaire pour améliorer leurs compétences en lituanien, de sorte qu'ils soient capables d'enseigner le lituanien langue seconde à des enfants issus de minorités, ou d'enseigner d'autres matières (géographie et histoire) en lituanien. En réalité, la mise en application de cette bonne pratique débutera en septembre 2012. Le fait qu'elle soit déployée à l'échelle nationale est un des facteurs de réussite. Cela devrait avoir un impact important et permettre de parvenir à l'égalité des chances pour les enfants issus de minorités concernant l'accès à l'éducation supérieure. Dans le même temps, certaines minorités s'opposent à cette mesure pour des raisons idéologiques, qui ralentissent la mise en œuvre.

Mesure ciblée: **Roumanie**: Aucune mesure ne cible les enfants issus de l'immigration, hormis celle qui porte sur le droit des étudiants issus de l'immigration à suivre des cours de roumain pendant un an. Toutefois, il existe des mesures ci-

blant les enfants issus de minorités. Elles découlent d'un cadre juridique et pédagogique clair, et prévoit l'offre de cours de langue dans la langue maternelle de l'élève ainsi que des cours spéciaux sur l'histoire et la civilisation des minorités ethniques. En outre, il existe des programmes nationaux et locaux d'éducation multiculturelle et interculturelle, ainsi que d'enseignement du roumain langue seconde.

Mesures ciblées: **Pays-Bas**: Quelques formations ponctuelles (en cours de carrière) sont offertes aux enseignants sur le thème des compétences linguistiques générales en néerlandais dans l'éducation des jeunes enfants.

### Centres d'expertise sur l'apprentissage dans une seconde langue

Deux pays, l'Allemagne et la Lettonie, ont indiqué avoir fondé des centres d'expertise dont la mission est d'aider au renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement dans une seconde langue.

Bonne pratique: **Allemagne**: L'Institut Mercator de formation linguistique et d'enseignement de l'allemand langue seconde a été fondé en juin 2012. Il est chargé d'une mission de conseil sur l'enseignement de la langue et doit aider les Länder à renforcer l'acquisition de compétences linguistiques par les enseignants en cours de formation. Il est également chargé de soutenir et promouvoir la recherche dans ce domaine, à l'échelle nationale et axée sur la pratique, ainsi que la formation de réseaux. L'institut doit également introduire et soutenir les mesures proposant des qualifications aux principaux intervenants dans l'enseignement de la langue. Il recevra des subventions pendant cinq ans (à hauteur de 13 millions d'euros par an). «Nous espérons voir moins d'élèves glisser entre les mailles du système scolaire en raison d'une maîtrise insuffisante de la langue allemande» (extrait de la réponse à notre enquête).

Mesure ciblée: **Lettonie**: Depuis 2012, l'Agence lettonne pour la langue (qui dépend du ministère de l'Éducation nationale) a élaboré des supports pédagogiques destinés à aider les enseignants confrontés à des élèves qui ne maîtrisent pas la langue d'enseignement.

### Projets menés par des établissements

Bonne pratique: **Croatie**: Ce projet a pour but d'améliorer les compétences de lecture et d'écriture des élèves roms. Il est mené dans une école primaire par

des enseignants qui s'appuient sur des résultats de recherches afin d'élaborer des leçons pour des élèves roms d'âges variés. Du fait que la conception des leçons s'appuie sur des études scientifiques, on peut considérer que ce projet augmente les capacités des enseignants. Les parents, ainsi que des assistants volontaires roms, sont impliqués dans le projet. Il s'agit là d'un projet isolé, qui a débuté en 2010 et pris fin en 2011.

### Programmes pour les élèves avec renforcement des capacités des enseignants en parallèle

Bonne pratique: **Belgique**: Classes d'accueil pour les nouveaux arrivants qui ne parlent pas le néerlandais. Pendant un an, les élèves suivent un programme intensif d'apprentissage de la langue afin de leur permettre de s'intégrer au cursus normal. Les enseignants chargés de ces classes d'accueil OKAN (Onthaalklas voor Anderstalige Nieuwkomers) reçoivent une aide financière et pédagogique de la part du gouvernement régional et de différents organes locaux de l'administration publique. Ces enseignants ne reçoivent pas de formation spécifique en amont, mais de nombreuses formations leur sont proposées de manière ponctuelle. Par exemple, ils bénéficient d'un service de conseil pédagogique, qui dépend du Département de l'éducation de la ville de Gand (le DOOSG). Ce service propose aux enseignants des classes OKAN des formations spéciales, un soutien par leurs pairs et du coaching.

Bonne pratique: **Grèce**: Classes d'accueil pour les nouveaux arrivants qui ne parlent pas le grec. Au cours de leurs deux premières années en Grèce et à partir d'un certain quota d'élèves dans la même situation linguistique, les jeunes peuvent suivre un programme de mise à niveau en grec, afin de pouvoir s'intégrer au cursus normal. Autant que possible, ces classes sont gérées par des enseignants formés à l'enseignement du grec langue seconde et/ou ayant participé à des formations spécialisées.

### **3.1.2 Cadre d'enseignement et d'apprentissage**

La plupart des pays ont porté à notre connaissance des mesures axées sur le cadre d'enseignement et d'apprentissage. Ce cadre se rapporte aux pratiques pédagogiques et didactiques dans la classe ainsi qu'aux compétences de l'enseignant en dehors de l'enseignement des langues (bien qu'il y ait souvent des

compétences communes). Nous distinguons 1) les mesures de sensibilisation aux différences ethniques et culturelles, 2) les mesures axées sur l'acquisition par les enseignants de compétences pratiques générales ou de compétences permettant de gérer les différences ethniques/culturelles et 3) les mesures globales, qui impliquent tout l'établissement. Enfin, un certain nombre de pays a mentionné la création de centres d'expertise et de réseaux dans ce domaine. Vous trouverez ci-dessus une description de ces mesures.

### Sensibilisation

Bonne pratique: **Lituanie**: Un projet intitulé « J'ai un élève étranger » a été mis en place afin de sensibiliser les enseignants à la diversité. Il comprend la mise en place de réseaux de discussion au sein desquels les enseignants échangent sur leurs expériences et leurs pratiques, ainsi que des formations et séminaires pour les enseignants. Cette bonne pratique était un projet ponctuel auquel près de 400 enseignants travaillant dans 21 établissements ont participé. L'impact du projet n'a pas été mesuré, toutefois les taux de participation étaient élevés (tout en étant sur la base du volontariat) et les enseignants ont confirmé avoir progressé en termes de connaissances et de compétences.

### Acquisition de compétences pratiques: gérer les différences en général

Mesure générale: L'**Autriche** a mis en œuvre toute une série de mesures d'amélioration de l'école et de formation des enseignants, le but étant que ces derniers acquièrent les compétences didactiques nécessaires pour répondre aux besoins de groupes d'élèves hétérogènes. Cela comporte notamment l'introduction de nouvelles méthodes d'enseignement axées sur un apprentissage individualisé. Ainsi, les enseignants sont sensibilisés aux besoins des élèves issus de différentes classes sociales, de différentes cultures et parlants différentes langues.

Mesure générale: La **Grèce** a mis en œuvre toute une série de mesures d'amélioration de l'école et de formation des enseignants, le but étant que ces derniers acquièrent les compétences pédagogiques nécessaires pour répondre aux besoins de groupes d'élèves hétérogènes. Cela comporte notamment de nouvelles méthodes d'enseignement multi-thématiques ainsi que des projets pratiques. Des ateliers de formation des enseignants à ces nouvelles approches ont été organisés à l'échelle régionale et locale. Ainsi, les enseignants sont sensibilisés aux besoins



des élèves issus de différentes classes sociales, de différentes cultures et parlants différentes langues.

Mesure générale: Les **Pays-Bas** proposent un programme de formation de très grande envergure destiné aux professionnels de l'éducation des jeunes enfants: entre 2000 et 2012, 12509 professionnels ont été formés. L'un des modules de formation les plus demandés se rapportait au développement socio-émotionnel et au langage. La plupart des enfants en âge préscolaire étant issus de l'immigration, ces derniers devraient en profiter aussi.

#### Acquisition de compétences pratiques: gestion des différences en fonction de l'origine des élèves immigrés

En **Estonie**, nous avons relevé deux types de mesures. Premièrement, une bonne pratique est en place puisque plusieurs formations ont été offertes depuis 2006 afin de sensibiliser les enseignants estoniens aux besoins éducatifs des enfants issus d'une immigration récente. Au départ, les enseignants partaient en voyage d'étude dans des pays qui ont déjà de l'expérience en la matière. Puis, des formations ont été proposées par des experts locaux sur le thème de l'éducation multiculturelle et la communication avec les parents d'élèves (compétences pratiques). Dotées de différentes sources de financement, ces formations ont été coordonnées par la Fondation estonienne pour l'intégration et l'immigration. Cette mesure doit son succès, entre autres, au fait qu'elle ait été mise en place au moment opportun et qu'elle ciblait un groupe bien précis. Étant donné l'hétérogénéité des sources de financement, aucune procédure formelle d'évaluation n'a eu lieu. Toutefois, les autoévaluations réalisées par les enseignants étaient positives et les résultats ont été mis à profit dans la planification des activités au cours des années suivantes. Une deuxième mesure ciblée a également été mise en place. Elle s'appuyait sur un document intitulé «Enfants issus de l'immigration récente dans les écoles estoniennes: principes d'une politique éducative et gestion de l'enseignement» rédigé par le ministère avec l'aide d'experts et publié en 2004. Suite à la publication, plusieurs séminaires de formation ont été organisés pour les fonctionnaires des collectivités locales. À l'issue des formations, un manuel d'enseignement de l'estonien a été publié, accompagné d'un guide de sensibilisation des établissements scolaires aux besoins des élèves issus de l'immigration récente. En outre, une série de formations pour les enseignants a été mise en place (voir la rubrique Bonne pratique), de même qu'un site Internet offrant une aide méthodologique. En 2012, un deuxième guide répertoriant les meilleures pratiques observées en Estonie a été publié à

l'attention des éducateurs et des chefs d'établissement. Il propose des solutions aux problèmes rencontrés au quotidien à ce sujet dans les écoles.

Mesures ciblées: La Grèce pointe l'existence de différentes mesures ciblées, dont des modules de formation des enseignants, tous axés sur un thème différent. Deux de ces modules ont pour objectif principal de renforcer les capacités des enseignants (voir l'annexe2 pour plus d'informations). Le «Programme 2010-2013 pour l'éducation des enfants issus de minorités en Thrace» prévoit la formation des éducateurs aux méthodes d'enseignement du grec langue étrangère/langue seconde ainsi qu'à la gestion de la diversité culturelle des élèves. L'INTER-TIE (INTEgrated Training System for Trainers in Intercultural Education, Système de formation intégrée des formateurs en milieu éducatif interculturel) a pour but de sensibiliser davantage les éducateurs de l'enseignement élémentaire et secondaire sur les questions de la communication interculturelle et de l'intégration des élèves issus de l'immigration. La Grèce signale également l'existence d'une bonne pratique. Des liens étroits ont été tissés entre le Laboratoire d'étude sur l'hellénisme des immigrés et l'éducation multiculturelle (EMAEΔE) du département d'enseignement élémentaire de l'université d'Ioannina et le Centre national Pagoniou pour la protection sociale des enfants (un centre résidentiel d'accueil et d'enseignement des enfants de réfugiés identifiés par les services sociaux comme ayant besoin de services éducatifs spécialisés et d'une infrastructure d'aide). Les futurs enseignants font des stages dans cette résidence, où ils observent comment l'enseignement est dispensé et enseignent eux-mêmes dans les deux salles de classes de cette école primaire. Ils servent de mentors et de tuteurs aux résidents, à qui ils offrent une aide aux devoirs.

#### Mesures globales (impliquant tout l'établissement scolaire)

Deux pays ont cité des mesures qui vont au-delà des modules de formation pratiques. En Lettonie, il s'agit d'un système d'évaluation des enseignants, tandis qu'en Grèce, deux mesures ciblées portent sur des établissements scolaires entiers, à savoir sur les «écoles multiculturelles» et les «nouvelles écoles».

Mesure générale: **Lettonie:** En 2010, un système d'évaluation des enseignants a été introduit. L'objectif de l'évaluation est de sensibiliser davantage les enseignants à propos de la qualité de l'enseignement. L'évaluation est notamment basée sur l'observation, pendant les cours, par des enseignants, de leurs collègues ou d'enseignants expérimentés dans d'autres établissements. L'un des

objectifs est d'apporter une réponse aux besoins individuels des élèves, ce qui profite probablement aux élèves issus de l'immigration.

Mesure ciblée: **Grèce**: En 1996, le ministère de l'Éducation nationale et des Affaires religieuses a créé des écoles conçues pour répondre aux besoins éducatifs de groupes sociaux spécifiques (en termes de classe sociale, de culture ou de religion), à l'aide d'une approche multiculturelle. L'objectif de cet enseignement multiculturel est de «mettre en place et faire fonctionner des cours élémentaires et secondaires offrant une éducation aux jeunes dotés d'une identité sociale ou culturelle spécifique, ou ayant des besoins éducatifs spécifiques». À ce jour, ce sont 26 établissements scolaires multiculturels qui ont été créés dans toute la Grèce. Ces écoles ont pour mission de veiller à l'égalité des chances pour tous les élèves du pays, tout en [faisant appel à] des méthodes d'enseignement et d'apprentissage innovantes...». Les éducateurs de ces écoles «reçoivent une formation spéciale et sont sélectionnés en fonction de leurs connaissances à propos de l'éducation multiculturelle et de l'enseignement du grec langue seconde ou langue étrangère». Toutefois, la crise économique qui continue de sévir représente un risque pour la poursuite de ces efforts.

La deuxième mesure ciblée est axée sur ce que le ministère grec a baptisé la «Nouvelle école (École du 21<sup>e</sup> siècle) – Transition: culture et intégration de groupes sociaux à risques au sein du système éducatif élémentaire», (2010-2012). Elle a été mise en œuvre par un service spécial d'application des mesures éducatives du ministère de l'Éducation nationale. L'objectif principal de ce projet est de mettre en œuvre les principes fondamentaux et la philosophie de la Nouvelle école au niveau de l'enseignement élémentaire. Bien que l'un des buts plus spécifiques soit l'intégration de tous les élèves au système éducatif, cette mesure se réfère expressément aux groupes sociaux à risques (élèves issus de l'immigration, roms ou musulmans). Elle prévoit les activités suivantes: l'amélioration des écoles élémentaires ouvertes toutes la journée, qui bénéficient d'effectifs complets, notamment d'éducateurs qualifiés pour enseigner la musique, les arts plastiques et l'art dramatique. Ce sont donc 1748 éducateurs dotés de ce type de compétences qui ont été recrutés pour l'année scolaire 2010-2011, tandis que les classes d'accueil et les cours de soutien scolaire ont bénéficié d'améliorations et du recrutement d'enseignants experts dans ce domaine.

### Centres d'expertise et réseaux sur le cadre d'enseignement et d'apprentissage

La Grèce compte un nombre remarquable de centres d'expertise. Il s'agit soit de collaborations entre les universités et les écoles, soit de réseaux de chercheurs, d'éducateurs et d'administrateurs.

Mesure ciblée: **Grèce:** 1) L'État grec a créé l'Institut pour l'éducation multiculturelle des étrangers et des grecs rapatriés (I.P.O.D.E.). 2) L'université d'Ioannina dispose d'un Laboratoire d'étude sur l'hellénisme des immigrés et l'éducation multiculturelle (EMAEΔE). 3) La création de l'Observatoire hellénique de l'Éducation interculturelle est le fruit d'un effort collectif entre chercheurs, éducateurs et administrateurs de toute la Grèce. 4) L'université de Macédoine occidentale, au nord-ouest de la Grèce, a mis en place un programme de stages volontaires pour les enseignants, en collaboration avec les écoles primaires locales dans lesquelles sont inscrits un grand nombre d'élèves issus de l'immigration (voir l'annexe2 pour plus d'informations).

Bonne pratique: **Lituanie:** Plusieurs établissements lituaniens (le lycée Vytautas le Grand, l'école internationale Lithuania International House) et des universités (dont l'université Vytautas Magnus) ainsi que plusieurs ONG (l'Institut de la langue lituanienne et l'organisation Global Lithuanian Leaders) travaillent actuellement à la mise en œuvre du projet «Modèle d'études lituanien», financé par les fonds structurels de l'UE. Le projet s'articule autour de l'élaboration d'une nouvelle stratégie d'enseignement pour les élèves issus de l'immigration et les lituaniens qui vivent à l'étranger, de nouvelles techniques d'enseignement du lituanien et de formations. Il vise également à enseigner aux professeurs à gérer la diversité parmi leurs élèves. Ce projet a débuté au printemps 2012. Un certain nombre de réunions d'organisation, de séminaires d'échange d'informations et de consultations ont déjà eu lieu. Les enseignants des écoles participantes sont impliqués dans la conception du guide d'études sur l'éducation des étrangers à l'attention des enseignants, ainsi qu'à l'élaboration de supports pédagogiques pour les élèves issus de l'immigration. On attend la publication de ces guides d'ici 2014.

### **3.2 Parents d'élèves et relations entre la communauté et l'école**

Par rapport au nombre de mesures et de bonnes pratiques décrites aux paragraphes précédents sur le renforcement des capacités des enseignants, les mesures de renforcement des capacités des parents et de consolidation du lien entre l'école et la communauté sont bien moins souvent citées. De fait, seul trois pays semblent avoir adopté des mesures dans ce domaine.

Mesures générales: **Belgique**: Introduction de cours complémentaires qui permettent d'intégrer différents domaines et sujets au cadre d'apprentissage. Il peut s'agir de thèmes tels que la santé, la sécurité sur le plan physique et psychologique, l'acquisition de compétences et la préparation à l'avenir. Les cours complémentaires sont ouverts à tous les élèves, mais ils abordent des sujets relatifs à la diversité (ethno-culturelle, religieuse, linguistique). Une part importante de ce projet est de veiller à offrir des chances égales à tous les enfants et les jeunes, en particulier à ceux qui sont défavorisés. Ce projet s'attache notamment à offrir une formation professionnelle au personnel impliqué, y compris au personnel de l'école.

Bonne pratique en **Estonie**: Ce pays fait référence à une formation sur la communication avec les parents d'élèves (voir la rubrique Cadre d'enseignement et d'apprentissage).

Mesure ciblée: **Grèce**: Un programme d'envergure nationale intitulé: «Éducation des élèves issus de l'immigration et rapatriés» comporte une activité directement liée à la promotion et à la consolidation des liens entre l'école, les familles et la communauté. Ce programme encourage la coopération avec les familles des élèves immigrés par le biais de séances hebdomadaires de conseil et de discussion après les cours, en présence des parents d'élèves immigrés. Des unités mobiles sont à disposition afin de pouvoir échanger avec les parents difficiles à joindre ou incapables de se déplacer. Le programme prévoit également la mise en place d'une coopération et d'un travail d'équipe entre l'école, les communautés d'immigrés, les organisations non gouvernementales (ONG), ainsi que le recrutement d'une personne assurant la liaison sur le plan linguistique et culturel. En outre, l'un des objectifs du «Programme 2010-2013 pour l'éducation d'enfants issus de minorités en Thrace» est d'établir et de renforcer le lien entre les familles et l'école, d'aider les familles à soutenir les performances scolaires de leurs enfants et de proposer des cours de grec aux parents d'élèves appartenant à une minorité.

La Grèce signale également l'existence d'une bonne pratique: il s'agit de «Polydromo» [littéralement: «Plusieurs routes»]. Cette mesure encourage diverses pratiques, dont la création d'une équipe interuniversitaire autour de questions de langue et de bilinguisme et soutient les parents d'élèves et autres citoyens s'intéressant au bilinguisme et au multiculturalisme dans l'éducation et la société. Le principal objectif de cette mesure est de sensibiliser et d'informer les enseignants et les parents sur les questions que posent le bilinguisme et le multiculturalisme

en termes d'éducation. Elle prévoit les activités suivantes: création d'un site Internet pour informer les parents et les enseignants, publication d'un magazine et organisation de formations pour les enseignants et les parents d'élèves.

Mesure ciblée: **Lituanie**: voir la référence à la mesure lituanienne concernant les programmes à objectifs multiples.

### 3.3 Chefs d'établissement

De même que pour tout ce qui touche aux parents d'élèves et à la communauté, les coordinateurs nationaux n'ont signalé que très peu de bonnes pratiques ou mesures concernant les chefs d'établissement.

Mesure ciblée: En **Autriche**, depuis 2009, une formation à la gestion de la parité hommes/femmes et de la diversité fait partie des qualifications requises chez les candidats à la direction d'un établissement scolaire ou d'un département au sein d'une école fédérale. Par conséquent, des formations professionnelles sont offertes aux chefs d'établissement ou au personnel de l'administration scolaire, sous forme de séminaires et de modules pour les formateurs d'enseignants.

Mesure ciblée: En **Grèce**, le programme «Éducation des enfants roms» comporte des activités de sensibilisation des enseignants, proviseurs et conseillers d'éducation sous diverses formes d'interventions. À long terme, le but est de bâtir une équipe capable de jouer un rôle au sein de la communauté éducative et locale, afin de faire disparaître les préjugés et les discriminations envers le groupe ciblé.

### 3.4 Programmes à objectifs multiples

Ce paragraphe décrit les mesures impliquant plusieurs groupes et axés sur plusieurs points. Dans la plupart des cas, il s'agit de «programmes» stratégiques, qui rassemblent une multitude d'objectifs et d'activités. Certains sont à la fois axés sur la langue et sur le cadre d'enseignement et d'apprentissage, tandis que d'autres se rapportent à des mesures prises par le ministère de l'Éducation. Dans ce cas, le ministère de l'Éducation ordonne souvent que soit élaboré un cadre général ou un ensemble de principes, et demande parfois à ce que les écoles cherchent elles-mêmes des financements supplémentaires.

Bonne pratique: **Autriche**: Initiative dans les écoles intitulée «Interculturalité et multilinguisme: une chance». Il est demandé aux écoles de soumettre des pro-

positions conformes à un principe général d'éducation, appelé «éducation interculturelle». Ce principe a été mis en application par le ministère fédéral de l'Éducation dès le début des années 1990. Depuis 2006, les projets ont débuté dans les écoles: plus de 500 ont été subventionnés à ce jour. En termes de renforcement des capacités, le ministère, en coopération avec les instituts de formation des enseignants, a organisé (cinq fois à ce jour) des séminaires à l'échelle nationale avec des interventions d'universitaires, des ateliers pratiques et des possibilités de réseautage. L'une des clés du succès de ce programme est son envergure, puisqu'il est mis en œuvre dans différents types d'écoles, à tous les niveaux, dans toutes les régions. Le deuxième facteur de réussite réside dans la nature innovante et créative de nombre des propositions soumises par les établissements.

Une étude de suivi a montré que presque tous les enseignants sont en faveur de «la promotion des échanges entre les enfants de différentes cultures, de la compréhension et de l'acceptation des cultures étrangères ainsi que du renforcement des compétences sociales des élèves et de leur amour-propre» (citation extraite d'une réponse à l'enquête). Les élèves se déclarent plus intéressés dans les autres langues et cultures. Ils perçoivent le multilinguisme comme une chance et affirment que l'ambiance dans la classe s'est améliorée.

Bonnes pratiques: **Belgique**: Décret sur l'égalité des chances. En 2002, le gouvernement flamand a émis un décret visant à garantir l'égalité des chances pour tous les élèves. Celui-ci prévoit: 1. la garantie du droit des parents à inscrire leurs enfants dans l'école de leur choix; 2. la création d'organes locaux de consultation chargés d'aider à la mise en œuvre des mesures prises par ce décret; et 3. un lot de mesures et de ressources cohérentes et globales permettant aux établissements scolaires d'aider les élèves issus de la diversité. Le plus important est que ce décret permet aux écoles de recevoir des financements supplémentaires en fonction du nombre d'élèves issus de l'immigration ou milieux défavorisés qu'elles accueillent. Ces financements supplémentaires sont utilisés de plusieurs manières, pour soutenir les enseignants en matière de gestion de la diversité, que ce soit en termes de cadre d'enseignement et d'apprentissage ou de gestion de classes où plusieurs langues sont parlées.

Mesures ciblées: **Allemagne**: L'Initiative de qualification pour l'Allemagne (QID) répertorie plusieurs ambitions liées aux capacités professionnelles des écoles concernant l'accueil des enfants issus de l'immigration. Il s'agit d'une déclaration commune de la Conférence permanente des ministères de la Culture et de l'Éducation et de l'Organisation des personnes issues de l'immigration. Cette

déclaration affirme notamment la volonté d'aider les enseignants et les élèves à acquérir des compétences linguistiques et analytiques, la mise en place de formations universitaires à l'allemand seconde langue, l'accroissement du nombre d'enseignants, travailleurs sociaux et éducateurs issus de l'immigration, l'aide aux réseaux scolaires etc. (voir l'annexe2 pour une description du consensus atteint lors d'une réunion de la Conférence permanente des ministres de l'éducation des Länder).

Mesure ciblée: **Grèce**: Le programme d'envergure internationale intitulé: «Éducation des élèves immigrés et rapatriés» comporte notamment les activités suivantes: a) le soutien et le renforcement des classes d'accueil et des cours de soutien scolaire sur le plan opérationnel et fonctionnel, l'étude des besoins linguistiques des élèves et la réalisation d'une évaluation interne de ces classes; b) la mise en place et la promotion d'une communication interculturelle au sein des établissements scolaires, grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre d'activités interculturelles, l'enrichissement des bibliothèques scolaires, la rédaction de documentation et guides de lutte contre le racisme dans les écoles avec l'aide des populations immigrées; et enfin c) le renforcement de la langue maternelle des élèves, via l'organisation de réunions avec des ONG et autres institutions afin d'étudier les besoins linguistiques et éducatifs des élèves, avant de choisir des professionnels de l'éducation et des supports pédagogiques adaptés, de concevoir des supports linguistiques et des plans d'enseignement. Cela est suivi d'une période pilote de mise en œuvre et d'évaluation.

La **Roumanie** nous a fait part d'une mesure ciblée et d'une bonne pratique qui peuvent toutes deux être considérées comme ayant des objectifs multiples. La bonne pratique en question est relative à un programme intégré de renforcement des capacités des Roms dans le système éducatif. Il a débuté en 1999 et pris fin en 2002, mais d'après une étude d'impact, cette pratique a été reprise par le ministère de l'Éducation et déployée à l'échelle nationale. Elle est incluse dans la loi sur l'Éducation et est actuellement appliquée dans toutes les régions de Roumanie. Le programme comprend le renforcement des capacités dans les communautés roms, l'aide à la formation professionnelle d'enseignants roms, ainsi que le comblement des lacunes dans les supports pédagogiques en ce qui concerne les roms. Il offre un modèle aux personnes ayant abandonné leurs études, qui peuvent acquérir une éducation élémentaire et recevoir une formation professionnelle. La réussite du programme est due à un cadre juridique favorable, au dévouement et à la compétence des enseignants ainsi qu'aux financements accordés. Quant à la mesure ciblée, elle est relative à la promotion, par la loi sur l'éducation, d'un ensemble de principes généraux garantissant la protection de l'identité culturelle de tous les



citoyens roumains et le dialogue interculturel. Elle est traduite dans les programmes de formation des enseignants, y compris dans les manuels et supports de soutien scolaire, dans les langues des minorités roumaines.

Mesure ciblée: **Lituanie**: En vertu de la politique nationale d'éducation, toute école accueillant des enfants issus de l'immigration est en droit de recevoir 30% de fonds supplémentaires par élève immigré. Les établissements peuvent utiliser ces fonds comme ils le souhaitent. De nombreuses écoles organisent des formations pour les enseignants sur le thème de la diversité et de la pédopsychologie, sous forme de séminaires et de consultations (c'est le cas à l'établissement d'enseignement secondaire Naujamiestis). Bien que ces pratiques demeurent assez ponctuelles et locales, de plus en plus d'écoles organisent ce type de formation professionnelle, dès lors qu'elles prennent conscience que ces formations sont un élément important du processus d'intégration des immigrés.

On constate également des pratiques isolées visant à impliquer les parents d'élèves immigrés dans le processus éducatif et à améliorer la communication entre les enseignants et les parents. L'établissement d'enseignement secondaire Naujamiestis organise des «journées parentales» au cours desquelles ce sont les parents qui font cours à la place des enseignants (avec l'aide d'un professeur). Cette pratique a été très efficace pour modifier l'attitude des parents et des enseignants vis à vis du processus éducatif et de la communication avec les élèves issus de l'immigration.

### **3.5 Augmentation et renforcement du nombre d'enseignants issus de l'immigration**

Certaines des personnes interrogées ont évoqué des politiques destinées à augmenter et/ou renforcer le nombre d'enseignants issus de l'immigration. Ces politiques peuvent prévoir la publication d'offres d'emploi dans des médias spécifiques ou encore la promotion de réseaux d'enseignants issus de l'immigration. D'autres pays indiquent l'existence de politiques émanant d'une loi sur la représentation des minorités ou des immigrés dans l'enseignement.

Mesure ciblée: **Autriche**: Certaines mesures ont été prises pour accroître le nombre d'enseignants bilingues ou plurilingues, notamment via la publication d'informations dans des médias spécifiques.

Mesures générales: **Croatie**: En 2000, le pays a adopté une loi sur l'éducation dans la langue orale et écrite des minorités nationales, qui régit le droit des mi-

norités du pays à une éducation dans leur propre langue, à l'oral et à l'écrit. Le programme d'enseignement en langue orale et écrite de chaque minorité nationale comporte une partie générale et une partie composée de matières étroitement liées à certaines caractéristiques spécifiques de ces minorités (langue maternelle, littérature, géographie, histoire et culture). En ce qui concerne le corps enseignant, la loi stipule que la langue orale et écrite des minorités nationales devrait être enseignée par des professeurs issus de ces minorités. En outre, le proviseur de tout établissement accueillant des enfants d'une minorité devrait lui-même être issu de cette minorité ou connaître la langue de cette minorité, à l'écrit comme à l'oral. Enfin, le ministère des Sciences, de l'Éducation et des Sports est dans l'obligation de fournir un nombre précis de conseillers et de surveillants issus de la minorité présente dans l'école, ou qui en connaissent la langue, à l'écrit et à l'oral.

Bonne pratique: **Allemagne:** Le projet «Campus étudiant» a pour objectif d'inciter davantage d'étudiants issus de l'immigration à intégrer une formation d'enseignant. Ce projet consiste en un séminaire d'orientation de quatre jours d'affilée, composé de diverses activités, dont des réunions d'information de bonne qualité et pratiques sur le choix d'une orientation, des consultations individuelles sur la formation d'enseignant, des rencontres avec des éducateurs, des enseignants et des chefs d'établissement, des stages d'observation dans des écoles ainsi que des ateliers culturels et ludiques. L'envergure du projet est limitée (à ce jour, groupes de 30 élèves dans 11 villes), toutefois il s'agit depuis 2008 d'une mesure structurelle (voir l'annexe 2 pour une description du consensus atteint lors d'une réunion de la Conférence permanente des ministres de l'éducation des Länder).

Bonne pratique: **Allemagne:** Le réseau «Enseignants issus de l'immigration», actif dans le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, compte environ 400 membres-volontaires. Sa mission est triple: recruter les futurs enseignants, accompagner la formation des enseignants et aider les enseignants à progresser. Diverses activités sont organisées à l'attention des enseignants, dont des conférences, des ateliers, des réunions, des formations poussées, des bourses de mentorat pour les enseignants stagiaires etc. En outre, le réseau est lié au réseau des parents d'élèves de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, à des associations de communautés immigrées, à des fondations et à des universités. Le projet doit son succès notamment à la forte identification des membres avec le réseau, à une évaluation et une amélioration permanentes des activités du réseau ainsi qu'à une vaste campagne de communication. Son impact est important, puisque des réseaux similaires naissent dans tout le pays.

Mesure ciblée: **Grèce**: La loi grecque prévoit un quota spécial d'admission d'étudiants issus d'une minorité (minorités musulmanes de Thrace) de 0,5% dans les établissements d'enseignement supérieur grecs. En outre, le ministère de l'Éducation a entamé une procédure d'intégration au système éducatif de l'Académie pédagogique spéciale de Thessalonique, qui forme les enseignants employés dans les écoles qui accueillent des élèves issus de minorités.

### 3.6 Plans et élaboration de politiques

Premièrement, les pays du réseau n'ont pas tous élaboré des plans et des politiques d'envergure égale. On peut les classer en trois groupes. Le premier groupe se compose de pays dans lesquels peu de plans et politiques sont élaborés, sans que l'on puisse prévoir une amélioration dans un avenir proche (Estonie, Pays-Bas, Grèce, Lettonie, Lituanie et Roumanie). Les partenaires nationaux de ces pays donnent plusieurs raisons à cela: dans certains cas, cela est dû à une faible immigration, à la crise économique ou parfois les politiques sont en cours d'examen et sont tributaires du contexte politique. Le deuxième groupe rassemble les pays dotés de politiques qu'ils continuent de mettre en œuvre et où de nouveaux plans sont en cours d'élaboration (Belgique et Croatie). Le troisième groupe réunit les pays dans lesquels les politiques font l'objet d'un effort de renforcement et d'innovation (Allemagne et Autriche). En Allemagne, la politique adoptée est même appelée «changement de fond».

Tous ces pays sont confrontés à l'augmentation du nombre d'élèves issus de l'immigration ainsi qu'à des scores relativement décevants dans les classements internationaux du type PISA.

Deuxièmement, le développement des politiques s'oriente dans au moins deux directions distinctes: l'apprentissage dans une seconde langue continue d'être un axe fort, tandis que des politiques visant à faire porter l'attention sur les besoins individuels des élèves sont également en cours d'élaboration. Il est intéressant de noter que l'Allemagne envisage de réformer son système afin d'augmenter la perméabilité entre les différents cursus.

**Autriche**: Plusieurs plans ont été élaborés concernant l'apprentissage de l'allemand langue seconde. Cela implique la mise en place de réseaux, d'un suivi du processus, l'offre d'un coaching sur le plan didactique ainsi que l'élaboration d'un programme d'enseignement intégrant le multilinguisme à toutes les matières. En outre, l'Autriche élabore des plans qui permettront d'apporter plus de soutien

aux écoles dans le domaine de la diversité culturelle et linguistique, par exemple en encourageant la coopération avec les instituts de formation des enseignants. Enfin, le pays met en place des plans de professionnalisation: 1) formation des enseignants sur l'éducation et les soins dans la petite enfance, 2) formation des enseignants avant et après la prise de poste (module fondamental lors de la formation des futurs enseignants intitulé «Enseigner dans des classes hétérogènes sur le plan linguistique et culturel») et 3) formation des chefs d'établissement et du personnel de l'administration scolaire («l'académie du leadership» propose l'immigration et le multilinguisme comme matières optionnelles).

Ces plans sont mis en place suite à une prise de conscience de la diversité grandissante des élèves, qui va de pair avec le besoin qu'ont les enseignants d'acquérir des compétences dans ce domaine. Toutefois, le système éducatif est fragmenté, ce qui rend la mise en œuvre difficile. On constate également un manque de leadership. (Le coordinateur national se montre critique et demande pourquoi, alors que des problèmes liés à la diversité existent de manière flagrante depuis 40 ans, il a fallu 20ans pour qu'on cherche résoudre ces problèmes à un échelon plus large.)

**Belgique:** Le pays est en train d'élaborer un plan visant à garantir aux écoles des financements suffisants pour renforcer les capacités professionnelles et ainsi pouvoir gérer l'accueil d'élèves issus de la diversité ainsi que les échanges avec leurs parents. En outre, le système éducatif flamand a récemment subi une restructuration afin de mettre davantage l'accent sur les besoins individuels des élèves. Cela viendra appuyer les politiques qui seront élaborées à l'avenir.

**Croatie:** À ce jour, la République de Croatie n'a adopté aucune mesure liée à l'amélioration de la situation des enfants issus de l'immigration au sein du système éducatif. Toutefois, une importante conférence sur les politiques d'intégration a eu lieu en mars 2012 et pourrait changer la donne. Cette conférence a énoncé des recommandations concernant l'élaboration de politiques d'intégrations dans quatre domaines: l'éducation, l'emploi, la santé et le logement. La conférence a reconnu que, pour être efficaces et performants, les processus éducatifs doivent être inclusifs, interactifs et fondés sur des valeurs interculturelles. Elle a conclu que le ministère des Sciences, de l'Éducation et des Sports devait intervenir plus fortement dans l'éducation des réfugiés, des immigrés et des demandeurs d'asile. L'apprentissage de la langue croate est considéré comme la première étape vers l'intégration. Du fait de l'entrée de la Croatie dans l'UE en 2013, le pays se trouvera dans l'obligation d'élaborer des mesures concernant les enfants issus

de l'immigration, qui contribueront au développement d'une politique dans ce domaine.

**Estonie:** L'élaboration de plans dans ce pays demeure incertaine. Le ministère de l'Éducation prépare une centralisation des programmes de formation des enseignants, ce qui signifie que la coordination des activités actuellement menée par la Fondation pour l'intégration et l'immigration pourrait être transférée à un autre institut. Cette incertitude vient également du fait que les plans sont largement tributaires de financements externes, puisqu'ils ne figurent pas parmi les priorités du gouvernement.

**Allemagne:** Le gouvernement fédéral et les Länder ont fixé des objectifs stratégiques et opérationnels communs. Cela comprend l'optimisation des conditions-cadre pour l'égalité des chances (égalité de participation et d'accès), l'augmentation du nombre de passerelles au sein du système éducatif, un plus grand nombre d'aides individuelles pour les enfants issus de l'immigration, la continuité dans le système d'assurance qualité ainsi qu'un «changement de fond»: ce dernier consiste à éviter les projets limités dans le temps pour offrir des solutions structurelles. L'Initiative de qualification pour l'Allemagne (QID) va se poursuivre afin de renforcer l'accent mis sur l'égalité des chances au sein du système éducatif et sur divers besoins éducatifs, ainsi que sur la prévention et sur davantage de perméabilité entre les différents cursus. (Voir l'annexe2 pour une description du consensus atteint lors d'une réunion de la Conférence permanente des ministres de l'éducation des Länder.)

Ces efforts ont été principalement déclenchés par les scores relativement décevants que le pays a obtenu lors des tests PISA et IGLU/PIRLS (concernant les disparités entre élèves autochtones et élèves issus de l'immigration), ainsi que par le cas de l'établissement secondaire Rütli, dont l'équipe enseignante, incapable de faire face à la violence des élèves, avait réclamé la fermeture auprès du Sénat de Berlin. Ce cas avait donné lieu à un débat sur le système scolaire allemand qui a attiré une large audience.

**Grèce:** Avant le début de la crise économique, plusieurs projets de mesures avaient été évoqués, notamment sur le thème de la qualification des enseignants, de leur formation et de leur évaluation. Mis à part les politiques ciblant les minorités ainsi que les mesures générales susmentionnées qui profitent également aux élèves issus de minorités, aucun nouveau projet de mesure n'est en cours d'élaboration. Cela est largement imputable à la crise économique actuelle qui s'installe dans la durée, ainsi qu'aux réductions d'impôts onéreuses pour l'État,

ou encore aux licenciements de fonctionnaires (fermeture d'établissements scolaires, regroupements d'établissements, départs en retraite anticipés pour des milliers d'enseignants, taux annuel d'embauche d'enseignants à un seul chiffre, coupes dans le budget alloué au programme scolaire etc.). Les projets s'appuyant sur les mécanismes des fonds structurels nationaux continuent d'offrir une aide aux efforts de renforcement des capacités professionnelles des enseignants et autres personnes travaillant dans des domaines liés à l'éducation des enfants issus de l'immigration et en milieu interculturel.

**Lettonie:** Il n'existe aucun plan national d'amélioration de la situation des enfants issus de l'immigration au sein du système éducatif, parce que le pays accueille peu d'immigrés. Outre l'aide à l'apprentissage du letton langue seconde, il n'y a actuellement aucune volonté politique de développer de nouvelles stratégies afin d'améliorer la situation des élèves issus de l'immigration de deuxième ou de troisième génération au sein du système éducatif.

**Lituanie:** La Lituanie n'ayant pas l'habitude d'accueillir des immigrés, la plupart des mesures sont des projets «pilotes» et leur impact n'a pas été examiné de près.

**Roumanie:** En dehors des mesures susmentionnées qui ciblent les minorités, aucune politique n'est mise en place concernant les élèves issus de l'immigration en tant que tels. Cela est principalement dû au nombre réduit d'élèves issus de l'immigration dans ce pays.

**Pays-Bas:** Actuellement, aucune mesure n'a été prise concernant les capacités professionnelles d'accueil des enfants issus de l'immigration. Avant 2006, le pourcentage d'élèves issus de l'immigration était l'un des éléments entrant en jeu dans le calcul des fonds alloués à chaque école. Néanmoins, depuis 2006, le système de pondération est désormais basé sur le niveau d'étude des parents ainsi que sur la classification du quartier où se trouve l'établissement. Cette non prise en compte des origines des élèves empêche la mise en place d'une politique de renforcement des capacités professionnelles axée spécifiquement sur les enfants issus de l'immigration.

Toutefois, le ministère de l'Éducation réexamine actuellement ce qu'on appelle communément sa politique d'éducation prioritaire. La question est notamment de savoir s'il faut ou non prendre (à nouveau) en compte le facteur ethnique/culturel. L'issue de ce débat peut influencer sur l'élaboration d'une politique dans un avenir proche. En outre, la composition de la coalition au pouvoir aura elle aussi

## Résultats

un impact fort sur le développement de plans visant à améliorer la situation des enfants issus de l'immigration au sein du système éducatif.

Aux Pays-Bas, les écoles ont de bons résultats et la stratégie d'amélioration du système scolaire porte ses fruits. De ce point de vue, des mesures générales sont mises en place afin d'améliorer les compétences des chefs d'établissement et des enseignants, via une stratégie de un retour aux enseignements fondamentaux, à savoir la langue et les mathématiques uniquement. Cela repose sur l'idée qu'une amélioration générale de la qualité des écoles profite à tous les élèves et donc qu'aucune mesure supplémentaire n'est requise à l'égard des élèves issus de l'immigration.





## 4. CONCLUSIONS

Ce dernier chapitre récapitule les résultats de l'enquête en apportant une réponse à la question posée dans le premier chapitre: quelles mesures politiques et quels plans d'action ont pour but de renforcer les capacités professionnelles des écoles concernant les spécificités de l'éducation des enfants issus de l'immigration?

Nous proposerons une réflexion sur les résultats obtenus, à la lumière des études disponibles à ce sujet. Ces dernières montrent quels sont les domaines dans lesquels les capacités professionnelles permettent de promouvoir la réussite scolaire chez les élèves issus de l'immigration. Ce sont dans ces domaines que des politiques doivent être mises en place pour renforcer les compétences dont le personnel de l'école a besoin. Nous allons maintenant voir dans quelle mesure les politiques évoquées dans les réponses à l'enquête couvrent ces domaines.

### 4.1 Synthèse

#### Observations générales

Nous entamerons notre synthèse par trois observations d'ordre général. La première concerne le fait que très peu de mesures et de bonnes pratiques ont été évaluées. Les seules exceptions sont le suivi des résultats académiques des écoles bilingues en Lettonie et une étude d'impact en Roumanie, qui a débouché sur un cadre juridique et a eu des conséquences à l'échelle nationale. En général, il semble que très peu de programmes politiques prévoient un budget pour le suivi et l'évaluation des mesures, ce qui ne permet pas d'analyser d'autres critères que la satisfaction globale des participants. Dans un commentaire, le coordinateur national pour la Belgique a indiqué que de nombreuses mesures comportent diverses interventions dans un contexte en constante évolution, ce qui rend l'évaluation de l'efficacité des mesures très difficile, voire impossible.

Notre deuxième observation se rapporte à une question de méthodologie. Le fait que les personnes interrogées n'aient pas évoqué l'existence de mesures ou de bonnes pratiques dans un domaine ne signifie pas nécessairement que rien n'est mis en œuvre dans ce domaine. Par exemple, le fait que si peu de mesures

concernant les chefs d'établissement aient été mentionnées peut signifier qu'aucune politique n'est en place dans ce domaine, mais cela peut également vouloir dire que l'enquête n'indiquait pas assez clairement que les capacités professionnelles incluent celles du chef d'établissement. Par conséquent, la comparaison entre les réponses à l'enquête et les publications sur le sujet doit être complète et rigoureuse. C'est également la raison pour laquelle nous apporterons en conclusion un ensemble de recommandations provisoires et non définitives concernant les politiques à mettre en œuvre à l'avenir dans les pays du réseau Sirius.

Notre troisième observation d'ordre général concerne la distinction entre les politiques axées sur les immigrés plutôt que sur les minorités. Certains pays du réseau Sirius accueillent un grand nombre d'élèves issus de l'immigration, dont certains sont immigrés et d'autres sont des descendants d'immigrés (deuxième ou troisième génération). D'autres pays du réseau Sirius comptent très peu d'élèves issus de l'immigration, mais un plus grand nombre d'élèves issus de minorités. Ces élèves fréquentent parfois des écoles destinées à la majorité, mais dans certains cas ils sont réunis dans des écoles destinées à leur minorité et reçoivent un enseignement dans leur langue maternelle. Ces différences expliquent le type de politiques en place dans chaque pays. Chaque pays a beaucoup à apprendre des autres, mais uniquement dans une certaine mesure. Par exemple, les Pays-Bas considèrent que les politiques linguistiques lettonnes sont particulièrement innovantes. Dans le même temps, ce type de politique linguistique n'est pas adapté à la situation de ce pays, au vu de l'importance que revêt l'apprentissage du néerlandais dans le processus d'intégration. Cela signifie que les résultats de l'enquête doivent être interprétés en tenant compte du contexte et de l'histoire des migrations spécifique à chaque pays.

### Synthèse

Les résultats montrent clairement que la plupart des politiques de renforcement des capacités professionnelles des écoles concernant les spécificités de l'éducation des enfants issus de l'immigration sont axées sur les enseignants, et plus précisément sur l'apprentissage de la langue du pays en tant que seconde langue, ainsi que sur le cadre d'enseignement et d'apprentissage. Elles sont beaucoup moins tournées vers le renforcement des capacités chez les chefs d'établissement et les parents d'élèves et s'orientent peu vers les relations entre l'école et la communauté. Toutefois, il est important de garder à l'esprit notre observation au sujet de la méthodologie adoptée.

Il semblerait que la plupart des pays s'accordent sur le fait que l'apprentissage de la langue dans laquelle se fait l'enseignement est un élément clé de la réussite scolaire. Certaines activités sont organisées au cours de la formation initiale des enseignants, mais la plupart des formations sont proposées en cours de carrière. L'apprentissage joint dans une seconde langue et dans la langue maternelle (par ex. en Autriche), ainsi que l'introduction d'un apprentissage intégré d'un contenu et d'une langue (en Estonie) semble se limiter à quelques expériences innovantes ou sporadiques.

La plupart des politiques axées sur le cadre d'enseignement et d'apprentissage débouchent sur l'offre de modules de formation à des compétences générales ainsi qu'à la gestion des différences ethniques/culturelles. Certains pays ont choisi une approche différente, qui englobe toute l'école (stratégie d'amélioration de l'école). D'autres pays mettent en place des centres d'expertise, par exemple sous forme de réseaux entre les universités et les instituts de formation des enseignants.

Outre les politiques axées sur un groupe spécifique (enseignants, parents, chefs d'établissement), d'autres politiques s'adressent à plusieurs groupes et ont plusieurs objectifs. Il est difficile de résumer ces «programmes», car ils comportent une multitude d'objectifs et d'activités qui varient d'un pays à l'autre. Certains programmes sont à la fois axés sur l'apprentissage de la seconde langue et sur le cadre d'enseignement et d'apprentissage. En parallèle, d'autres programmes décrivent les mesures prises par le ministère de l'Éducation, qui fixe un cadre général ou une série de principes. Dans certains cas, les écoles sont obligées de solliciter des financements supplémentaires.

Enfin, nous avons parlé des politiques qui débouchent sur des projets visant à accroître et/ou renforcer le nombre d'enseignants issus de l'immigration. Cela peut aller de la publication d'offres d'emploi dans des médias spécifiques au soutien actif de réseaux d'enseignants issus de l'immigration ou à des quotas d'enseignants issus de l'immigration.

En ce qui concerne les politiques ultérieures, dans six des pays du réseau Sirius, l'élaboration de politiques demeure incertaine, pendant que deux autres pays continuent de développer leurs politiques à une assez petite échelle et que deux derniers pays renforcent leurs prises de mesures et innovent. Le développement des politiques s'oriente dans au moins deux directions distinctes: l'apprentissage dans une seconde langue continue d'être un axe fort, tandis que des politiques visant à faire porter l'attention sur les besoins individuels des élèves sont en cours d'élaboration.

## 4.2 Comparaison avec les études publiées

Dans le premier chapitre, nous avons répertorié les études récemment publiées au sujet du renforcement des capacités afin de mieux gérer la diversité ethnique/culturelle dans les écoles. L'OCDE souligne l'importance de l'apprentissage de la langue dans laquelle l'enseignement est dispensé, ainsi que de l'adaptation du cadre d'enseignement et d'apprentissage aux besoins des élèves issus de la diversité. Les résultats de l'enquête montrent que, dans l'ensemble, les pays du réseau Sirius ont bien pris en compte ces orientations générales dans la mise en place de leurs politiques.

Ci-dessous, nous récapitulons les compétences décrites comme essentielles chez les enseignants et le personnel des établissements scolaires dans les études. Nous comparons ensuite cette liste aux politiques décrites dans les réponses à notre enquête. Commençons par les compétences relatives à l'apprentissage de la langue.

***Langue d'enseignement: mettre au point une politique linguistique claire et précise applicable au système éducatif dans son ensemble:*** cela implique de disposer d'enseignants qualifiés en nombre suffisant, que les enseignants sachent utiliser les supports d'évaluation des compétences linguistiques, qu'ils sachent stimuler l'apprentissage de la langue à un stade précoce et s'organiser pour que les parents aident leurs enfants à apprendre la langue. Les enseignants doivent enseigner aux enfants la différence entre les registres de langue à employer à l'école et dans la vie de tous les jours. Ils doivent intégrer l'apprentissage de la langue à celui du contenu, aider les élèves plus âgés récemment arrivés et savoir mettre en valeur et valider les compétences des élèves dans leur langue maternelle.

Un certain nombre de politiques décrites dans les résultats de l'enquête ont pour objectif de développer certaines de ces compétences. Par exemple, certains pays ont mis en place des politiques visant à stimuler l'apprentissage de la langue d'enseignement à un stade précoce. L'Estonie a mentionné des politiques d'intégration de l'apprentissage d'un contenu et de la langue. Dans certains pays, une aide est proposée aux élèves récemment arrivés, sous forme de classes d'accueil ou de politiques donnant droit à un an d'apprentissage de la langue dans laquelle l'enseignement est divulgué. Dans ces cas précis, les enseignants sont formés pour intervenir dans ce type de classes. Quelques pays forment également leurs enseignants afin qu'ils sachent valider les compétences des élèves dans leur langue maternelle.

Toutefois, plusieurs compétences sont absentes des réponses que nous avons reçues. Par exemple, le doute subsiste quant à savoir si les pays du réseau Sirius disposent de systèmes garantissant que les enseignants qualifiés sont en nombre suffisant. L'Allemagne évoque la mise au point de supports d'évaluation, mais les autres pays n'ont pas indiqué s'ils disposent ou non de tels supports. Nous ne sommes pas non plus certains que ces supports soient utilisés dans la réalité et que les enseignants soient formés à l'utilisation de ces supports. Enfin, aucun effort pour obtenir le soutien des parents d'élèves n'a été mentionné.

***Compétences requises chez les enseignants et les chefs d'établissement dans le cadre d'enseignement et d'apprentissage:*** *Ils doivent savoir mettre en pratique une évaluation formative et un enseignement différencié, avoir acquis des connaissances sur le thème des interactions sociales et de l'identité, savoir concevoir des supports pédagogiques adaptés à tous les élèves, gérer les communications interculturelles, créer un climat de sécurité et de discipline dans les classes et l'établissement et poser des objectifs ambitieux aux élèves. Les chefs d'établissement doivent savoir déléguer leurs responsabilités. Les enseignants et le personnel de l'établissement doivent savoir suivre et évaluer les progrès des élèves, échanger leurs bonnes pratiques et collaborer avec les parents et les communautés locales. Enfin, il faut recruter davantage d'enseignants issus de l'immigration.*

La plupart des politiques portant sur le cadre d'enseignement et d'apprentissage semblent être axées sur l'acquisition de compétences didactiques nécessaires à la gestion de groupes d'élèves hétérogènes. Elles portent également sur des thèmes permettant de gérer les interactions sociales et les questions de construction identitaire (discrimination, stéréotypes etc.) ainsi que sur des compétences interculturelles. En outre, certaines mesures prévoient une coopération avec les parents d'élèves et les communautés locales. Enfin, certains des pays du réseau Sirius ont cité des politiques visant à accroître le nombre d'enseignants issus de l'immigration.

Dans leurs réponses, les pays ne mentionnent pas toutes les compétences de manière explicite. Par exemple, aucun pays ne fait mention des compétences de mise en pratique des méthodes d'évaluation formative ou de création d'un climat de sécurité et de discipline dans les classes. Le fait de fixer des objectifs ambitieux aux élèves n'est pas non plus clairement indiqué, pas plus que le suivi de la progression des élèves. Certains pays ont fait état de mesures concernant la formation des chefs d'établissement, mais aucun n'a évoqué une formation concernant la

gestion collaborative des établissements. Il se peut que ces compétences n'aient pas été mentionnées du fait que les politiques encourageant leur acquisition ne sont pas considérées comme de bonnes pratiques ou parce que les réponses à l'enquête n'entraient pas dans ce niveau de détail. Toutefois, si ces politiques ne sont pas mentionnées dans les résultats de l'enquête en raison de leur non existence, alors elles méritent qu'on attire davantage l'attention sur elles.

### 4.3 Recommandations provisoires

En nous appuyant sur la comparaison entre les études publiées et les réponses données par les pays du réseau Sirius, nous sommes parvenus à formuler plusieurs recommandations. La comparaison faisant l'objet de réserves, ces recommandations ne sont que provisoires. Elles doivent constituer l'une des sources d'information lors du choix d'orientation des politiques ultérieures. Ces recommandations sont rédigées en termes généraux et doivent encore être approfondies<sup>7</sup>.

La première recommandation générale à tous les pays du réseau Sirius serait d'élaborer des programmes politiques de renforcement des capacités plus cohérents. En cela, nous nous référons à la principale recommandation formulée par l'OCDE: pour que les élèves issus de l'immigration acquièrent les mêmes compétences dans la langue d'enseignement que les élèves autochtones, une politique linguistique claire et précise doit être mise en œuvre à l'échelle du système éducatif tout entier. D'après les réponses faites à notre enquête, cette recommandation peut être reconduite. Une recommandation identique, elle aussi d'ordre général, peut être avancée concernant le cadre d'enseignement et d'apprentissage. Les réponses à l'enquête mentionnent une grande variété de modules de formation qui sont proposés aux enseignants, permettant d'acquérir diverses compétences, mais très peu de programmes politiques concernent ce domaine, que ce soit à l'échelle du pays ou d'une seule école. C'est pourquoi nous recommandons la mise en place de programmes politiques cohérents portant sur le cadre d'enseignement et d'apprentissage dans son ensemble, ce qui inclut les compétences des enseignants, mais aussi les supports pédagogiques et les méthodes d'évaluation.

En outre, certains points-clés mis en avant dans les publications disponibles doivent être renforcés: c'est le cas des capacités professionnelles permettant d'as-

---

7. Sirius organise une réunion avec des responsables politiques (11 décembre 2012) afin de discuter de ces recommandations et des stratégies de mise en œuvre de ces recommandations.

socier apprentissage en langue seconde et en langue maternelle, l'apprentissage intégré d'un contenu et d'une langue, la création d'une atmosphère positive dans les classes et le choix d'objectifs ambitieux. Il faut aussi accroître l'implication des parents d'élèves, consolider les liens entre l'école et la communauté et enfin, renforcer les capacités professionnelles des chefs d'établissement.

Nous avons pris note du fait qu'aucun pays n'affirme disposer d'un système garantissant que les enseignants qualifiés sont en nombre suffisant. Cela ne concerne pas uniquement le nombre mais également la qualité de la formation des enseignants affectés dans les écoles en zones urbaines ou les écoles accueillant des minorités. À cet égard, il faut se poser la question de la qualification et de la délivrance de diplômes aux enseignants, en particulier pour ceux qui travaillent auprès d'élèves issus de l'immigration. Nous recommandons d'approfondir l'examen de plusieurs systèmes qui permettraient 1) d'évaluer les compétences des enseignants qui travaillent dans des classes accueillant des élèves issus de l'immigration et 2) de les aider à se former.

La liste des recommandations est longue. Le renforcement de l'élaboration de politiques dans tous ces domaines ne peut pas se faire en un jour. Il faut que soit définie une stratégie claire et que tous les protagonistes restent focalisés sur cette question (y compris les réseaux tels que le réseau Sirius). Suite aux résultats de l'enquête, nous recommandons fortement d'inclure la formation initiale des enseignants à cette stratégie. En formant les enseignants à la gestion des différences dès leur formation initiale, on agirait à beaucoup plus grande échelle et bien plus efficacement que ce n'est le cas actuellement. En outre, il paraît souhaitable d'étudier l'efficacité des réseaux d'enseignants (issus de l'immigration), des centres d'expertise ou des réseaux entre les universités, les instituts de formation des enseignants et les écoles. Les pays du réseau Sirius qui ont mis en œuvre ce type de politiques pourraient mieux justifier leur choix concernant ces stratégies spécifiques et les fruits qu'elles ont porté. Il semblerait, d'après ce que nous déduisons à partir des réponses concernant cette question, que ces stratégies soient prometteuses, puisqu'elles font avancer le travail d'élaboration de politiques de renforcement des capacités professionnelles afin de proposer aux enfants issus de l'immigration un enseignement d'un excellent niveau.







This project is co-funded by  
the European Union

